



Face à la situation d'instabilité dans certains pays arabes

# Bouteflika appelle les Algériens à être vigilants

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3824 - Dimanche 20 mars 2016 - Prix : 10 DA

Boumerdès

### Un atelier de fabrication d'explosifs détruit

Page 24

Palais des expositions des Pins maritimes

## Ambiance morose au Salon de l'auto

● Exclusif : L'Iran convoite le marché algérien

Page 4

### A Genève rien de nouveau

Par Mohamed Habili

**S'**il y a des négociations, c'est qu'il y a un accord en perspective – qu'au bout du compte on parvienne ou non à ce dernier est une autre affaire. Et si on tend vers un accord, c'est qu'à tout le moins on est déjà d'accord sur le principe d'une solution politique. On ne peut à la fois dialoguer avec l'adversaire, sous une forme ou sous une autre, directement ou indirectement, et être en même temps déterminé à part soi à ne rien lui céder, à rester quoi qu'il en coûte sur les mêmes positions qu'au début du conflit. Comme si la négociation était une espèce de passage obligé, quelque chose à quoi il est impossible de se dérober sans se mettre en mauvaise posture, et en grand péril par la même occasion. Une bonne cause en effet doit pouvoir se défendre sur tous les plans, et en particulier au niveau politique. C'est pourtant ce qui semble être le cas s'agissant du nouveau round des négociations de Genève entre le régime syrien et son opposition armée, appelé généralement Genève 3. Relevons d'abord que celui-ci n'aurait jamais été organisé si les Etats-Unis et la Russie, deux parties prenantes au conflit, même si ce n'est pas de la même façon, ne l'avaient pas imposé à leurs alliés respectifs. Le régime syrien et la rébellion se trouvent à Genève parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Sans doute cette dernière avait-elle plus d'intérêt à des négociations que le premier, et davantage encore ces derniers temps, marqués par une offensive de l'armée syrienne et de ses alliés sur plusieurs fronts, non sans succès du reste.

Suite en page 3

### Louh au colloque international sur la lutte contre la drogue :

# «L'Etat de droit pour faire face à tous les fléaux»



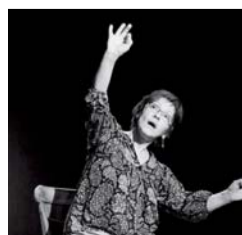
Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué hier à Tlemcen que les textes de loi sont amendés dans le cadre de la réforme de la justice, afin d'assurer la lutte efficace contre les fléaux sociaux, tels le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, selon une approche internationale, appelant à l'intensification des efforts au niveau mondial afin de lutter contre le phénomène de la drogue.

Page 3

Ports secs

### Un nouvel arrêté interministériel pour recadrer l'activité

Page 5



Spectacle de Kahina Bari

### «Fatema, bien au-delà de l'horizon» enthousiasme le public

Page 13



## Selon des historiens : La participation de Hollande «brise un tabou»

LA PARTICIPATION du président français, François Hollande, à la cérémonie de commémoration en France de l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie (le 19 mars 1962) est «positive», ont soutenu des historiens algériens qui ont toutefois estimé que cette présence ne sera pas un prélude pour la reconnaissance par la France de ses crimes coloniaux en Algérie. La présence du Président Hollande aux commémorations du 19 mars, «brise un tabou et invite les Français à considérer objectivement leur histoire et plus particulièrement les liens qu'elle entretenait avec sa colonie de peuplement», a estimé, dans une déclaration à l'APS, l'historien Mohamed El Korso.

Il a tenu, dans ce contexte, à rappeler que l'ancien président, François Mitterrand, s'était «vigoureusement» opposé à la commémoration par la France du 19 mars 1962, alors que son successeur, Jacques Chirac, avait usé d'un «subterfuge» pour faire l'impasse sur cette date, en décrétant en 2003, le 5 décembre «Journée en hommage aux morts».

«Il ne faut pas omettre que le président Hollande fait partie d'un système, qu'il a des limites que ni sa formation intellectuelle et politique, ni son attachement à l'esprit de la Cinquième République ne lui permettront de franchir», a-t-il cependant noté.

Il a cité, pour appuyer son propos, la thèse de la «mémoire apaisée» entre la France et l'Algérie, avancée le 15 mars passé par son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, laquelle met «encore une fois», sur un pied d'égalité, a-t-il estimé, la victime et son bourreau.

La participation du président français Hollande à la commémoration du 19 mars 1962, est un geste «positif» pour l'avenir des relations algéro-françaises et revêt une «forte symbolique», a estimé, pour sa part, le chercheur en histoire du mouvement national et de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre, Amar Rekhila.

Il a ajouté, à ce sujet, qu'à travers sa participation, le chef de l'Etat français va «à contre-courant» des thèses de la droite et de l'extrême-droite françaises.

Pour lui, cette participation du président Hollande illustre sa volonté de «libérer» la société française de la vision «sarkozyste», s'agissant du passif colonial de la France en Algérie.

Il a souligné, cependant, qu'«on ne peut dissocier la décision de M. Hollande de prendre part aux festivités du 19 mars du prochain rendez-vous électoral en France».

L. M.

Face à la situation d'instabilité dans certains pays arabes

# Bouteflika appelle les Algériens à être vigilants

■ L'Algérie a célébré, hier, la date hautement symbolique du 19 mars. Une journée historique marquant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu négocié lors des accords d'Evian. C'était la fin de 7 années de guerre et l'ouverture de la voie à l'indépendance de l'Algérie.



Par Meriem Benchaouia

Dans un message adressé à l'occasion, lu en son nom par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houda Imane Feraoun, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a interpellé hier le peuple algérien à rester vigilant pour la sauvegarde du pays face à la situation d'instabilité qui règne dans certains pays arabes. «Le peuple algérien vaillant a versé le tribut du sang et de la sueur pour libérer et construire l'Algérie mais aujourd'hui, femmes et hommes, jeunes et aînés sont plus que jamais tenus à l'unité, à la vigilance et à la mobilisation pour la sauvegarde de l'intégrité de notre pays qui partage ses frontières avec de nombreux pays secoués par des

crises violentes», a affirmé le président de la République. «Notre peuple est également appelé à rester vigilant et solidaire face aux complots dévastateurs ourdis contre la nation arabe tout entière et dont des peuples frères payent aujourd'hui la rançon comme nous mêmes l'avons fait durant la tragédie nationale dont les vents ont soufflé en vérité de l'extérieur», a insisté le président Bouteflika. Pour le chef de l'Etat, «les Algériens sont également plus que jamais interpellés pour se mobiliser, travailler et innover en vue de surmonter la crise économique mondiale qui a affecté notre pays du fait de la chute des prix du pétrole et afin de poursuivre ensemble le processus du renouveau national aux plans politique, économique, social et culturel». «Autant de défis que je ne cesse de rappeler à la mémoire de mes compatriotes à chaque

occasion et quelle meilleure autre occasion pour interpellier la Nation à la mobilisation, à l'unité et au travail que celle de la fête de la Victoire durant laquelle nous nous inclinons à la mémoire des chouchada qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre et indépendante», a rappelé le Président Bouteflika. S'agissant de la révision constitutionnelle, Abdelaziz Bouteflika a indiqué que la récente révision constitutionnelle traduisait la volonté indéniable de l'Etat d'aller de l'avant sur la voie de la concrétisation des aspirations du peuple. «Notre pays a enregistré une avancée politique inédite en matière de libertés et de participation du peuple dans la prise de décision par la promulgation de lois et la mise en place de mécanismes qui consacrent l'implication du citoyen dans la vie politique», a-t-il affirmé. Le chef de l'Etat a souligné que «la récente révision constitutionnelle traduit la volonté indéniable de l'Etat d'aller de l'avant sur la voie de la concrétisation des aspirations du peuple en termes de démocratie efficiente qui favorise l'émergence d'une société en mesure de compter sur son génie innovant et créatif et ses propres ressources pour parachever l'œuvre d'édification et de construction et perpétuer le message de nos valeureux martyrs». «Telle est l'Algérie d'aujourd'hui, une Algérie indépendante, pleinement engagée dans la grande bataille d'édification, qui a recouvré sa place parmi les nations et qui assume totalement et sûrement son rôle dans la promotion de la coopération et la complémentarité avec les peuples avec lesquels elle partage de nombreux référentiels dans le monde arabe et sur le continent africain», a fait valoir le Président Bouteflika qui se félici-

te d'une «Algérie qui demeure constante dans son soutien aux peuples encore en lutte pour leur indépendance et une Algérie qui œuvre pour le renforcement des liens de coopération et d'amitié avec ses partenaires dans le cadre des intérêts communs et du respect mutuel». Revenant sur la date phare du 19 mars 1962, le chef de l'Etat a indiqué que celle-ci était «le fruit d'un combat sacré» mené par le peuple algérien contre les forces de l'obscurantisme et du colonialisme. Dans ce sens, le Président Bouteflika a souligné que l'ultime étape de ce combat «sera la guerre de Libération qui a fait abdiquer l'agresseur en l'obligeant à négocier pour la reconnaissance des droits du peuple et le recouvrement de la souveraineté totale de l'Algérie». «La fête de la Victoire incarne, en effet, la réappropriation de la souveraineté, une souveraineté recouvrée dans des conditions dramatiques qu'il convient de rappeler lorsque nous évoquons le prix de notre liberté», a poursuivi le chef de l'Etat, appelant les générations montantes à rester «toujours au fait du long et rude parcours mené par l'Algérie libre sur la voie de la construction et de l'édification». «Notre peuple était alors arrivé à l'instant suprême de l'indépendance trois mois après l'annonce du cessez-le-feu, trois mois de destruction barbare sans précédent dans l'histoire contemporaine, une destruction perpétrée par l'organisation secrète criminelle contre un peuple qui a accepté avec courage de respecter l'accord du cessez-le-feu conclu le 19 mars 1962», a encore rappelé le président de la République.

M. B./Agences

— Jean-Marc Todeschini secrétaire d'Etat français chargé des anciens combattants : —

## Le 19 mars 1962 marque la fin du projet politique de «l'Algérie française»

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, Jean-Marc Todeschini, a affirmé samedi que le 19 mars 1962 avait mis fin au projet politique de «l'Algérie française» pour que la France et l'Algérie s'engagent dans la coopération.

«Le 19 mars (1962) signe la fin d'un projet politique, celui de tous ceux qui croyaient à l'Algérie française. Le 8 janvier 1961, par référendum, les Français se prononcèrent à 75% pour le droit à l'autodétermination de l'Algérie. C'est aussi cela le sens du 19 mars: la mort d'un projet politique né 132 ans (...) plus tôt», a-t-il précisé dans une tribune publiée par le journal «Le Monde».

Pour Jean-Marc Todeschini, ce jour «marque la volonté commune de la République française et du Gouvernement provisoire de la République algérienne de cesser les hostilités et d'engager les deux pays dans une nouvelle voie, celle de la

coopération dont nous sommes aujourd'hui encore les acteurs».

Il a ajouté également que cette «date historique», celle du jour où est proclamé le cessez-le-feu en Algérie au lendemain de la signature des accords d'Evian, «signe (à), et pour la première fois après huit années de guerre, l'arrêt des combats entre l'armée française et l'Armée de libération nationale algérienne», relevant qu'il est vécu comme «un soulagement et la promesse d'un retour à la paix».

Il a déploré, cependant, que 54 ans après «certains par nostalgie, par calculs politiques, semblent l'avoir oublié», soulignant qu'en 1962 «le temps n'était plus pour la France d'exister dans le monde par ses colonies».

La commémoration samedi par le président François Hollande, une première, du 19 mars 1962, a suscité en France, notamment dans la classe politique de droite une véri-

table levée de boucliers. François Hollande devait prononcer samedi après-midi devant le «Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie», situé au Quai Branly (Paris), un discours à l'occasion de cette journée appelée par l'Algérie «journée de la Victoire» et par la France «Journée nationale du souvenir Algérie-Maroc-Tunisie», une date contestée en France par les harkis et des pieds-noirs qui sont restés hostiles à l'indépendance de l'Algérie.

Selon des sources proches de l'Elysée, l'initiative de Hollande va dans le sens de la commémoration du cessez-le-feu et «non les Accords d'Evian», signés le 18 mars 1962 entre la France et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), ajoutant que son l'ambition est de «rendre hommage» à toutes les victimes de la guerre, dans le cadre de ce qu'il avait appelé «la paix des mémoires».

APS



— Louh au colloque international sur la lutte contre la drogue : —

# «L'Etat de droit pour faire face à tous les fléaux»

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué hier à Tlemcen que les textes de loi sont amendés dans le cadre de la réforme de la justice, afin d'assurer la lutte efficace contre les fléaux sociaux, tels le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, selon une approche internationale, appelant à l'intensification des efforts au niveau mondial afin de lutter contre le phénomène de la drogue.

De notre correspondante à Tlemcen, Aït Ramdane Louiza

« Les amendements apportés aux textes de loi relatifs à la lutte contre les fléaux sociaux, tels le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le trafic d'armes et le financement du terrorisme sont adoptés selon des approches internationales afin de lutter contre les fléaux sociaux », a indiqué le ministre de la Justice à l'ouverture d'un colloque international sur la lutte contre la drogue, appelant à l'intensification de la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue qui constitue une véritable menace pour l'entité de tout Etat ou société. « La lutte contre le phénomène de la drogue implique une coopération internationale plus efficace pour traiter les principaux facteurs qui encouragent la prolifération de l'activité du trafic », a déclaré encore le ministre. Il a rappelé que l'Algérie est l'un des premiers pays à intensifier ses efforts pour lutter contre le phénomène de la drogue et la menace terroriste. Le ministre de la Justice a relevé par ailleurs que la région du Sahel a connu une prolifération intense du trafic de drogue ces dernières années. Elle est devenue un carrefour de la drogue de toutes sortes, du crime organisé et du terrorisme, souligne le ministre, ajoutant que les répercussions inquiétantes sur la stabilité des pays concernés sont incontestables, d'autant que ces régions sont devenues une plaque tournante pour le trafic international de drogue dure en provenance d'Amérique et s'avère le premier marché de consommation mondiale. Actualité oblige : le ministre de la justice, Tayeb Louh, qui a réagi à l'attaque terroriste du site gazier de In Salah, a salué l'engagement et l'esprit de sacrifice de



PH. E. Soraya/J.A.

l'Armée nationale populaire (ANP) et des forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme».

Intervenant pour sa part, lors de l'ouverture du séminaire, le wali de Tlemcen, Sassi Abdelahafid, a tiré la sonnette d'alarme sur la propagation de la drogue dans sa wilaya, en raison de sa proximité avec le Maroc, soulignant que plus de 50 tonnes de drogue de toutes sortes sont saisies annuellement par les services de sécurité. La drogue est un problème épineux dont souffre la wilaya de Tlemcen, eu égard à sa position sur la bande frontalière, devenue zone de transit de marchandises et produits prohibés pour des bandes organisées. Ceci étant justifié par les quantités énormes de drogue saisies par les différents corps de sécurité nationale, a expliqué le wali de Tlemcen.

Près d'un millier de participants, essentiellement des justiciers (avocats, magistrats,...), ainsi que des représentants des services de sécurité, de santé, des ONG locales, des universitaires et des institutions nationales concernées par le problème, ont pris part au séminaire international sur les drogues et ses effets néfastes tant sur le plan régional qu'international, qu'abrite Tlemcen. Pour la participation étrangère, des représentants des pays d'Afrique du Nord, des pays arabes et de certains pays européens proches de la Méditerranée y ont pris part. L'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants de Paris, l'Institut international de droit des Emirats, le groupe Pempidou, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tunisie, Qatar, Emirat, France, et des

magistrats internationaux spécialisés dans la lutte contre la drogue et le crime organisé étaient également présents au colloque. Ce séminaire s'inscrit dans l'optique de dégager des pistes de travail pour endiguer ce fléau ravageur et limiter la production et le commerce des stupéfiants. Il y est prévu, en outre, la mise en place du projet d'une nouvelle plateforme de coopération internationale dans la lutte contre le trafic de drogue. Il est à noter que le choix de Tlemcen pour abriter cet événement n'est pas fortuit. La région est devenue une wilaya consommatrice et de transit par excellence. Elle enregistre le taux le plus élevé de saisies de drogue de par sa proximité avec le Maroc, principal producteur mondial de cannabis.

L. A. R.

## Industrie

### Lancement de deux projets d'investissement dans l'agroalimentaire

La réalisation de deux projets d'investissement privés dans l'agroalimentaire a été lancée samedi dans la zone d'activités industrielles de la daïra de Messaad (75 km au sud de Djelfa), a-t-on constaté. Les autorités de la wilaya ont procédé à la pose de la première pierre de réalisation de ces deux projets, à la faveur des festivités de célébration de la Journée de la victoire, qui ont donné lieu à la présentation des cartes techniques de ces

investissements privés. Il s'agit, pour le premier, d'une unité de conservation et d'emballage de fruits et légumes, alors que le second porte sur une unité de transformation de produits agricoles, a-t-on indiqué sur place. Selon sa carte technique, l'unité de conservation et d'emballage de fruits et légumes s'étendra sur une surface de plus d'un hectare. Outre un espace de refroidissement, elle comptera, également, un espace pour la transformation

de produits agricoles locaux, dont l'abricot notamment. En effet, cette unité industrielle va contribuer à une revalorisation de l'abricot, dont la production a toujours enregistré un surplus dans la wilaya. L'unité, qui va générer près de 400 nouveaux emplois, va accompagner les agriculteurs, par l'acquisition de leur production saisonnière en la matière. Quand à la deuxième unité industrielle prévue à Messaad, elle a été affectée

d'une enveloppe de 500 millions de da, pour sa concrétisation dans un délai de six mois, elle sera dédiée à la transformation industrielle de produits agricoles locaux, dont l'abricot et le pivoon. Cette opportunité a donné lieu, à l'inspection par les autorités locales, d'une usine privée spécialisée dans la sculpture sur pierre, dont la réputation de la qualité des produits a dépassé les frontières de Djelfa.

Ghania T.

## LA QUESTION DU JOUR

### A Genève rien de nouveau

suite de la page Une

Mais ces exigences, ou ces buts de guerre, sont tels qu'elle doit bien savoir que ce n'est pas à travers la négociation qu'elle pourrait les réaliser. Pour elle, en effet, s'il y a quelque chose à négocier, ce ne peut être que sur les modalités de transmission du pouvoir de ses détenteurs actuels à son profit. Sur ce point, elle n'a guère varié. Et elle ne peut pas varier d'ailleurs sans que du même coup elle s'autodétruisse. De la même façon, le régime syrien est mort s'il accepte seulement le principe de son démantèlement, ce qui précisément est impliqué dans l'idée de transition. S'il va à Genève, c'est pour tout autre chose, pour recevoir la reddition de l'opposition, condition première de son intégration future dans le système politique national. Ce qu'il appelle la solution politique à la crise, ce n'est tout au plus qu'une ouverture à cette même opposition qui le combat les armes à la main. Ce n'est ni un partage du pouvoir, ni même une transition, du moins pas au sens où l'entend l'opposition et ses alliés dans la région, au premier rang desquels l'Arabie saoudite. Or ce qu'il n'a pas accepté quand il était sur la défensive, ce n'est pas maintenant qu'il repart à l'offensive, et que sa victoire au plan militaire se dessine, qu'il va le concéder. Au vu de positions aussi diamétralement opposées, explicitement rappelées par les protagonistes ces jours-ci, on peut se demander si Genève 3 n'est pas mort-né. Le fait est qu'on n'hésiterait pas une seconde à tirer cette conclusion si l'arrêt des hostilités n'était pas pour l'essentiel respecté. En effet, la négociation ne se limite pas à ce qui se passe à Genève, à supposer d'ailleurs qu'il s'y passe quelque chose, elle revêt d'autres formes, dont tout particulièrement le respect de ce qui a été convenu : l'arrêt des combats. De sorte qu'on peut dire que la négociation ne se déroule pas qu'à Genève, sous l'égide de la fois des deux super-puissances et de l'ONU. Aussi longtemps que les combats n'ont pas repris, cela veut dire qu'elle n'est pas rompue, même que peut-être elle avance, même si à Genève il semble qu'il n'y ait rien de nouveau.

M. H.



Palais des expositions des Pins maritimes

# Ambiance morose au Salon de l'auto

■ La 19<sup>e</sup> édition du Salon international de l'automobile d'Alger (SIAA-2016) qui se tient du 17 au 27 mars en cours au Palais des expositions des Pins maritimes, connaît en effet cette année une atmosphère des moins satisfaisantes. Le contexte commercial extrêmement difficile pour les concessionnaires automobiles dans lequel s'invite l'édition de cette année y est sûrement pour quelque chose.



Par Yacine Djadel

**A** l'entrée du Salon, le taux de visiteurs est vraiment à la baisse cette année comparé à la grande foule qu'on connaît à l'événement. Des concessionnaires de grandes marques étrangères telles que Toyota semblent n'être au rendez-vous que par une timide présence. Après s'être renseignés justement auprès d'une représentante de la marque nipponne sur les raisons du faible taux de visiteurs dans leurs show-room, celle-ci n'a pas manqué de préciser que cela est dû principalement à l'absence majeure des importations non autorisées pour Toyota.

« Cette année pour la marque Toyota, nous exposons uniquement les véhicules disponibles et qui peuvent être livrés aux clients sur place, comme le nouveau Toyota Prius Hybride, la Corolla Verso, la Yaris Berline ainsi que le dernier Hilux déjà disponible lors de la dernière édition, le gouvernement, avec ces nouvelles mesures nous a restreint à une étroite exposition de nos voitures », souligne cette dernière. Des constats plutôt décevants tant à la fois pour les concessionnaires d'automobiles algériens que pour les passionnés des caisses, qui d'ailleurs, se hâtent à monter dans les voitures exposées pour les essayer. Rien que ce plaisir pour la plupart car

pour les acheter, c'est une tout autre affaire vu le prix élevé des véhicules. Ce que justement nous confirmons dans un autre stand au show-room, cette fois-ci, de Peugeot, la marque française semble attirer plus de monde que d'autres marques, néanmoins, la plupart des véhicules tournent en moyenne entre 2 000 000,00 DA et 4 000 000 DA pour les 308 et 208. Des tarifs donc qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Des remises allant jusqu'à 300 000 DA pour la marque chinoise Brilliance proposée par CIMA Motors, ainsi que d'autres astuces marketing sont à l'ordre du jour. Pour booster leurs ventes et augmenter leurs

chiffres d'affaires, les concessionnaires automobiles proposent même des modèles qu'on peut payer à crédit. En termes de nouveautés, la marque Hyundai Algérie offre plusieurs nouveaux modèles avec toute la gamme de technologie de pointe intégrée à l'image de la nouvelle Sontana, Axent LE, le New Tucson, I40...etc. Des modèles qui sont tous disponibles sur place, d'après un exposant rencontré sur les lieux. A cet effet, d'innombrables propositions donc semblent s'offrir au visiteur algérien en matière d'automobile et ce, en dépit de la conjoncture morose qui caractérise le 19<sup>e</sup> Salon international de l'automobile de cette année. Par ailleurs, ce qui est à relever dans l'édition de cette année en matière de nouveauté, même restreinte, c'est la forte présence de marques chinoises avec de nouvelles rénovations et qui attirent, de plus en plus, le marché algérien. La marque JAC s'inscrit, à ce propos, dans cette perspective. Avec le nouveau J2 Luxury, toutes options, celle-ci n'a rien à envier aux grands leaders comme Volkswagen, puisque ce dernier modèle qu'elle présente répond aux nouvelles normes de sécurité imposées par le gouvernement en matière de sécurité routière. Une occasion aussi pour renforcer l'image des voitures chinoises, qui malgré le coût abordable suscitent toujours des réticences auprès de nos citoyens.

## Exclusif : L'Iran convoite le marché algérien

Parmi les nouveautés du 19<sup>e</sup> Salon international de l'automobile d'Alger, des concessionnaires automobiles de marques

iraniennes sont bel est bien au rendez-vous. Ces voitures sont proposées par les concessionnaires CIMA Motors Algérie et ne seront disponibles qu'à partir des mois prochains. Elles seront par ailleurs produites ici en Algérie, ce qui est une première d'ailleurs. L'Algérie ne fera que le montage puisque cette marque est purement iranienne. Le TIBA 2 1.5 80 ch. 5 300 tr/min qui est au prix de 885 000 DA TTC, est de près le modèle qui intéresse le plus d'Algériens. D'autres marques de ce modèle algéro-iranien sont également exposées aux stands de la CIMA Motors. Une initiative plutôt intéressante vu le manque de choix de voitures de cette année. En tous cas, l'Iran, après sa récente réouverture au marché international, s'est vite fait un nouveau partenaire commercial qui est l'Algérie. Enfin, la 19<sup>e</sup> édition du Salon de l'automobile d'Alger n'a pas vraiment échappé à la crise qui s'est invitée déjà bien avant son ouverture. **Y. D.**

## Propreté de l'environnement en milieu urbain Grine annonce une campagne de sensibilisation

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé lundi à Alger, le lancement prochain dans plusieurs wilayas du pays d'une campagne de sensibilisation sur la propreté de l'environnement en milieu urbain en prévision du mois de ramadhan. Le ministre qui donnait le coup d'envoi de la campagne de reboisement au barrage de Douéra, a indiqué que la campagne «Citoyenneté et propreté des quartiers» qui sera menée de concert avec la Radio nationale « *vise à sensibiliser le citoyen à l'importance de la préservation de l'environnement en tant qu'acteur-clé.*

Dans ce contexte, M. Grine a mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation à la préservation de l'environnement en « *inculquant chez le citoyen une culture environnementale pérenne.*

Le barrage de Douéra a connu, samedi, une grande affluence de citoyens venus apporter leur contribution et planter des arbustes à l'occasion de la Journée mondiale des forêts qui coïncide avec le 21 mars de chaque année, en présence de représentants de la Gendarmerie nationale, des Douanes et de la Protection civile.

R. N.

## Administration

# Installation de l'Observatoire national du service public

**L'**Observatoire national du Service public (ONSP), nouvel organe de consultation chargé du développement de l'administration et de la lutte contre la bureaucratie, a été installé samedi à Alger.

La cérémonie d'installation de cet Observatoire a été présidée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui en présence de membres du gouvernement, du président de Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Seghir Babes, de cadres de différents secteurs et de représentants de la société civile.

A cette occasion, M. Bedoui a souligné que « *la dynamisation » de l'Observatoire national du service public s'inscrit dans le cadre des réformes engagées en 2011 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ajoutant que cet observatoire permettrait au ministère de l'Intérieur et aux secteurs concernés de «mettre en place des*

*politiques publiques pour garantir et moderniser le service public et lui permettre de rattraper le retard accusé dans certains secteurs, répondre aux aspirations du citoyen et s'adapter au développement technologique, à l'urbanisation et à la modernité.*

Le ministre a promis de ne ménager aucun effort pour permettre à l'Observatoire de travailler dans « *un environnement sain »* car, a-t-il dit, le gouvernement attend beaucoup de ce nouvel organe.

## Bedoui : La loi sur la démocratie participative en cours d'élaboration

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a affirmé samedi à Alger qu'un projet de loi sur la promotion de la démocratie participative était en cours de finalisation par ses services.

Dans une déclaration à la presse, en

marge de l'installation de l'Observatoire national du Service public, M. Bedoui a souligné que cette loi « *s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des récents amendements constitutionnels.*

Concernant le retour en Algérie de l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil et son accueil par le wali d'Oran, M. Bedoui s'est contenté de dire : « *Je ne suis pas magistrat, mais les anciens responsables doivent être respectés.*

A la question de savoir si le ministère avait donné une autorisation à l'opposition pour la tenue de son congrès, le ministre a confirmé que le congrès était autorisé, ajoutant : « *Nous n'avons pas de problème avec tout ce qui se fait dans le cadre de la loi.*

Safy T.



## Ports secs

# Un nouvel arrêté interministériel pour recadrer l'activité

■ Un arrêté interministériel visant à recadrer l'activité et le fonctionnement des ports secs est actuellement en cours de finalisation par les départements des Transports, des Finances et du Commerce, a indiqué un responsable du ministère des Transports.

Par Fateh M.

Ce texte réglementaire va réviser les modalités d'octroi des autorisations de réalisation de ces espaces logistiques en vue d'accorder au ministère des Transports la prérogative de délivrer ces autorisations, jusque-là relevant des services des Douanes, a précisé à l'APS le directeur de la marine marchande et des ports auprès du minis-



Ph. > D. R.

tère des Transports, Mohamed Ibn Boushaki. L'octroi de ces autorisations a été gelé récemment sur instruction du Premier ministre à l'occasion d'une réunion du Conseil de participations de l'Etat (CPE), a-t-il rappelé. «L'activité des Douanes doit se concentrer sur le contrôle des marchandises et sur le fonctionnement des ports secs. C'est au ministère des Transports d'octroyer ces licences», a indiqué ce responsable. L'arrêté prévoit

aussi, ajoute-t-il, de revoir les modalités de détermination des tarifs applicables aux ports secs, actuellement 7 fois supérieurs à ceux pratiqués dans les ports humides. Depuis que la création de ces espaces logistiques a été autorisée en 2009, une quinzaine de ports secs ont vu le jour dont cinq sont la propriété de compagnies maritimes étrangères, et une dizaine appartenant à des opérateurs algériens privés. Pour ce responsable, ces

compagnies maritimes appliquent des tarifs «prohibitifs» qui influent sur le prix final des produits importés, et causent au Trésor public un manque à gagner estimé à quelque 2 milliards de dollars par an. «Plus grave encore, ces compagnies maritimes ne laissent même pas la latitude au client de choisir l'endroit où il veut transférer sa marchandise, et acheminent directement la marchandise vers leurs ports secs à la charge de leur client», a-t-il encore expliqué. M. Ibn Boushaki assure, à ce sujet, que le nouveau texte prévoit l'uniformisation des tarifs entre les ports secs et les ports humides gérés par les entreprises portuaires publiques. Le gel de l'octroi des autorisations de réalisation de nouveaux ports secs avait été décidé pour mettre de l'ordre dans cette activité et mettre un terme aux dérives qui sont de nature à porter atteinte à l'économie nationale. Ce gel devrait permettre, à l'avenir, que l'investissement dans la création de ports secs revienne aux ports publics sans remise en cause du statut privé des ports secs déjà existants, selon le même responsable. M. Ibn Boushaki a rappe-

lé que plusieurs ports secs appartenant aux entreprises portuaires étaient en cours de réalisation à l'instar de ceux de Tixter (Bordj Bou Arreridj), de Rouiba (Alger) et de Skikda. Le port sec de Tixter, dont la livraison est prévue incessamment, sera une grande plateforme pour les conteneurs du port de Béjaïa. Cette infrastructure qui a coûté 5 milliards de DA est réalisée selon les standards internationaux.

F.M./APS

## Zone euro

## Le marché de la dette finit la semaine en légère détente

LE MARCHÉ de la dette en zone euro a continué globalement à se détendre, profitant encore d'un discours accommodant de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui a laissé entrevoir une hausse de ses taux directeurs plus lente que prévu. Selon les analystes, la baisse des taux d'emprunt aux Etats-Unis domine la séance aujourd'hui et donne le ton aux marchés européens. Le marché poursuivait sa détente, toujours porté par la Fed, alors que la banque centrale américaine a opté mercredi pour le statu quo et décidé de ne pas relever ses taux directeurs en invoquant les «risques» posés par la situation économique mondiale, ont-ils expliqué. De plus, le marché profitait également de l'optimisme généré par la Banque centrale européenne (BCE) le 10 mars, qui a surpris les marchés en annonçant des mesures très accommodantes pour soutenir l'économie en zone euro. Une fois les grands rendez-vous monétaires passés, le marché va rester attentiste, soulignent-ils, en attendant d'avoir des nouvelles majeures, avec notamment le rapport mensuel sur l'emploi américain début avril. Le taux d'emprunt à dix ans de l'Allemagne a reculé la fin de cet après-midi à 0,212% contre 0,230% jeudi sur le marché secondaire, où s'échange la dette déjà émise. Le rendement de même maturité de la France a suivi la même voie, finissant à 0,555% contre 0,569%, tout comme celui de l'Italie à 1,261% contre 1,269%. En revanche, le taux de l'Espagne a très légèrement progressé à 1,431 contre 1,429%. En dehors de la zone euro, le taux britannique a baissé à 1,448% contre 1,455%. Aux Etats-Unis, le taux d'emprunt à 10 ans se détendait à 1,875% contre 1,896%, tout comme celui à 30 ans à 2,681% contre 2,685%. Le taux à 2 ans était à 0,839% contre 0,863%.

R. E.

## Agriculture

## Nécessité d'encourager l'investissement dans l'agro-industrie

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a mis l'accent à El-Oued, sur la nécessité d'encourager l'investissement dans l'agro-industrie, en tant que moyen «efficace» d'éviter les pertes dues à l'entassement de la production agricole, dans ses segments végétal et animal. S'exprimant lors de la visite d'installations agricoles, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné la nécessité pour les instances administratives de contribuer à la concrétisation de cette «option stratégique», à travers l'encouragement des projets «sérieux» déposés au niveau du comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calipref) pour l'obtention du foncier industriel. Pour Ferroukhi, l'investissement dans l'agro-industrie est aujourd'hui un «impératif», au regard de la contribution efficiente de ce type de projets à la levée définitive des contraintes ayant

longtemps entravé le développement de l'activité agricole, à travers la perte des récoltes et l'instabilité de leurs prix sur les marchés. «L'efficacité de l'investissement agricole reste, cependant, tributaire de l'efficacité des opérateurs économiques», ayant un rapport direct avec l'investissement dans le secteur, notamment les coopératives, les unions et fédérations ainsi que les chambres agricoles, quelle que soit leur structuration, nationale ou locale, a estimé le ministre. Sid Ahmed Ferroukhi a visité, dans la commune de Djamaâ, relevant de la wilaya déléguée d'El-Meghair dans la région d'Oued-Righ (110 km d'El-Oued), un drain principal d'évacuation des surplus d'eau, avant d'inaugurer le siège d'une subdivision du secteur de l'agriculture. Il a en outre, visité l'institut de formation professionnelle spécialisée dans le domaine de l'agriculture, où il a souligné que la formation dans le domaine agricole est «une responsabilité de l'ensemble des acteurs dans le sec-

teur, et non pas l'affaire des seuls établissements de formation». Il a, à ce titre, appelé les parties concernées à organiser au profit des agriculteurs des sessions de formation susceptibles de leur permettre d'améliorer la qualité du produit agricole. Auparavant, le ministre avait écouté une série de doléances concernant les contraintes de développement du secteur, soulevées par des opérateurs agricoles, lors d'une séance de travail au siège de la wilaya, en présence des cadres du secteur de l'agriculture, des forêts et de la pêche. Le ministre a indiqué, dans ce domaine, que les investisseurs sont aujourd'hui tenus de rechercher des mécanismes efficaces et des espaces appropriés pour la promotion et la commercialisation de leurs productions agricoles, de type végétal ou animal, à travers la conjugaison des efforts de tous pour préserver la stabilité de la chaîne de production agricole.

Souad L. /agences

## Algérie-UE

## Système d'information performant pour l'Anem

Le programme d'appui à l'emploi en Algérie (PASEA) lancé dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, a permis à l'Agence nationale de l'emploi (Anem) de se doter d'un système d'information «performant», ont affirmé à Alger des responsables en charge de ce programme. «Le programme d'appui au secteur de l'emploi qui a démarré effectivement en 2012, a permis la mise en place d'un système d'information performant et la formation de 4 200 cadres de l'Anem», a indiqué le directeur du Programme, Mourad Lémia lors d'un séminaire de clôture de ce programme. Il a ajouté que le budget global qui a été alloué à

ce programme est de 15,34 millions d'euros dont 14,1 millions d'euros financés par la partie européenne, précisant que la fin officielle de ce projet est prévue le 31 mars 2016. Pour sa part, le chef de cabinet du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Nasserredine Bouguerra, a indiqué que la coopération engagée avec l'Union européenne avait retenu, parmi les sujets d'intérêt commun, notamment la poursuite de la modernisation du secteur de l'emploi. Le même responsable a ajouté que le PASEA qui a accompagné les efforts du ministère et de l'Anem a permis entre autres la création de la nomenclature algérienne des métiers et

des emplois (NAME). Il s'agit également, a-t-il expliqué, de la mise en œuvre du programme de modernisation des moyens de gestion de l'Anem pour contribuer au renforcement des capacités de cette Agence. De son côté, le chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Marek Skolil, a estimé que ce programme a donné «beaucoup de satisfaction» dans un secteur prioritaire dans la coopération entre les deux parties. Il a révélé qu'un nouveau programme portant sur l'adéquation de l'emploi, de la formation et de la qualification sera lancé au courant de cette année.

M.K.



Ain Témouchent

## Achèvement de l'opération de résorption de l'habitat précaire en 2016

■ L'opération portant sur la résorption de l'habitat précaire (RHP) sera achevée en 2016 au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris du wali Hamou Ahmed Touhami.

Par Salim L.

Le programme, qui prendra fin durant l'exercice en cours, a permis de reloger dans des conditions décentes de nombreuses familles qui habitaient des maisons vétustes au niveau de cités et quartiers populaires, a-t-il indiqué à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la daïra d'Ain Kihal.

La commune chef-lieu de cette daïra relogera ses 45 dernières familles concernées par le RHP avant le mois de ramadhan, au niveau de la nouvelle cité des 181 logements locatifs publics, a-t-il affirmé, signalant que des travaux de viabilisation sont en cours pour reloger ces familles. Des instructions ont été données à la chef de daïra, au président d'APC et au directeur de l'OPGI, pour reloger ces familles avant le mois de carême, a-t-il ajouté, soulignant que cette cité sera raccordée à l'ensemble des réseaux (AEP, assainissement, gaz de ville et fibre optique). La direction de l'urbanisme et de la construction injecte, pour sa part, réguliè-



Douar-plastic

ment et au fur et à mesure de leur réception, des enveloppes financières complémentaires pour la réalisation de travaux d'aménagement urbain. Lors de sa tournée en compagnie de directeurs de l'exécutif et des autorités de la daïra et de la commune, le wali a inspecté quatre chantiers de réalisation de 400 logements de type LPL, dont l'un achevé (150 unités), en attendant les travaux d'amé-

nagement. La commune d'Ain Tolba relevant de la même daïra attend ces mêmes travaux pour la distribution de 150 logements du même type. Le responsable de l'exécutif a inspecté, également, des locaux à usage professionnel attribués et non exploités, instruisant le P/APC à appliquer la règlement dans ce domaine et à réaffecter sept locaux sur dix au niveau du village de Sidi Zaidour. Dans la com-

mune chef-lieu d'Ain Kihal, 29 locaux du même genre seront attribués, notamment à quinze marchands de fruits et légumes préalablement recensés par la daïra. Des établissements scolaires, dont le lycée «Akid Amirouche», nécessitant des travaux de confortement dans sa partie administrative, ont été également inspectés à cette occasion.

S. L./APS

### Dispositifs d'insertion professionnelle Plus de 1 000 affectations annulées à Bordj Bou-Arréridj

PAS MOINS de 1 138 affectations opérées au titre des dispositifs d'insertion professionnelle ont été annulées en 2015 à Bordj Bou-Arréridj au terme d'une opération d'assainissement des listes de bénéficiaires, a-t-on appris auprès de la direction de l'emploi. Des contrôles effectués auprès des administrations et des établissements publics par la commission de suivi mise en place par l'Agence nationale de l'emploi (Anem) ont révélé des cas de «double emploi» (recrutement de travailleurs déjà salariés par ailleurs), permettant la restitution au trésor de 8 millions de dinars, selon la même source. Un plan de contrôle permanent a été élaboré par la direction de l'emploi en coordination avec l'inspection de wilaya du travail pour vérifier l'occupation effective des postes par leurs attributaires. Au moins 1 491 jeunes sans emploi avaient été placés l'année dernière, a-t-on rappelé à la direction de wilaya de l'emploi. N.T.

### Mila De nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

DE NOUVEAUX établissements scolaires, à savoir 3 lycées, un collège d'enseignement moyen (CEM) et trois groupes scolaires avec cantine seront réceptionnés à Mila pour la rentrée scolaire 2016-2017, a indiqué le wali, Abderrahmane Madani Fouatih. Les chantiers de réalisation des lycées ont été inspectés jeudi par le chef de l'exécutif local dans les localités de Benyahia-Abderrahmane, Sidi-Khelifa et Minar-Zarza, où il a exhorté les entreprises sur place à livrer ces structures d'ici au mois de juin pour permettre leur équipement et l'installation du mobilier scolaire. Madani Fouatih s'est également enquis de l'état d'avancement d'un CEM en construction à M'chira et des groupes scolaires à Mila, Oued Ndja et Ferdjioua. Il a également insisté sur «l'anticipation de la demande en places pédagogiques, notamment dans les nouveaux projets d'habitat». R.R.

Tiaret

## Installation de 1 600 caméras de surveillance à travers la wilaya

Un système de contrôle sera mis en place dans la wilaya de Tiaret portant sur l'installation de 1 600 caméras à travers les rues et artères de la wilaya, a annoncé le directeur de l'administration générale à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police Mohamed Naoui Sifi.

Lors d'une conférence de presse, animée en compagnie du directeur de la santé et des activités sociales et sportives à la DGSN, le contrôleur de police Ahmed Aboubekr, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le contrôleur de police Naoui Sifi a souligné qu'après l'acquisition d'une structure, implantée à la place de l'ex-siège de la direction de la culture par la sûreté de wilaya, une étude d'évaluation a

été réalisée pour fixer un budget pour son aménagement en poste de contrôle et l'installation du système de contrôle qui portera sur 1 600 caméras à travers le territoire de la wilaya. Il a ajouté que ce système intéressera les services de la Gendarmerie nationale (5 compagnies) et la sûreté de wilaya (14 sûretés de daïra et 10 sûretés urbaines), annonçant l'aménagement de sièges de sûreté de daïra en vue d'un contrôle global des rues et artères de la wilaya selon les cartes sécuritaires de la Gendarmerie et de Sûreté nationales.

La DGSN a généralisé le système des caméras de surveillance à travers les villes d'Alger, Constantine et Blida, et les travaux se poursuivent à une cadence accélérée pour toucher le restant des grandes wilayas,

a-t-il fait savoir. Les deux responsables de la sûreté ont co-présidé, en compagnie de l'inspecteur régional ouest de police, Mohamed Ouahrani, une cérémonie de remise de décisions d'affectation de 303 logements aux fonctionnaires de police de la wilaya et ont effectué une visite d'inspection à nombre de structures de la sûreté. Cette visite a porté sur l'inspection des deux projets d'une salle de sports, une salle de tir d'armes individuel dont les travaux ont été lancés au siège de la sûreté de wilaya, d'un stade de proximité qui a bénéficié de projets de rénovation de la pelouse au même siège, outre le centre de santé relevant de la sûreté de wilaya et le siège où sera réalisé un poste de contrôle par caméra.

Hani A./Agences

M'sila

## Des équipements d'irrigation à pivot sur 1 000 hectares

Des équipements d'irrigation à pivot, utilisant la technique dite par asperersion, viennent d'être installés sur une superficie de 1 000 hectares dans la wilaya de M'sila, a indiqué le directeur des services agricoles, Azzedine Boulefrekh. L'acquisition de ces systèmes d'irrigation économes en eau a été opérée dans le cadre des dispositifs de soutien à l'agriculture,

selon ce responsable qui a également fait savoir que 200 autres hectares sont également équipés du même système «aux frais des exploitants». «L'objectif est d'étendre à 10 000 hectares l'utilisation de l'irrigation à pivot dans un contexte marqué par la sécheresse», a indiqué M. Boulefrekh, soulignant que «la baisse du niveau de la nappe souterraine et l'insuffisance des

capacités de mobilisation des eaux superficielles obligent au recours aux techniques économes en eau pour l'irrigation agricole». La persistance de la sécheresse dans la région du Hodna a conduit la direction des services agricoles à exiger un «visa» de l'Agence nationale des ressources en eau pour délivrer les autorisations de fonçage de puits.

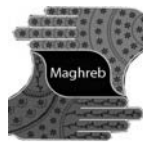
Fateh J.

Batna

## 190 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Ain Yagout

Les 190 familles résidant à la mechta Thenia Saïda, dans la commune d'Ain Yagout (Batna), ont été raccordées au réseau de distribution publique de gaz naturel au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Salamani. La mise en gaz qui a nécessité un investissement public de 30 millions de dinars intervient cinq mois à peine après le début des travaux, selon les précisions fournies sur site par les responsables locaux du secteur. Le taux de couverture de la wilaya de Batna en matière de gaz naturel a atteint les 73% et devra dépasser les 75% au terme de l'exécution, d'ici au premier trimestre 2017, des programmes engagés, a indiqué le directeur de l'énergie, Ali Benyakhlef, ajoutant que 5 000 autres foyers seront raccordés «avant la fin de l'année en cours». Cette nouvelle mise en service a été effectuée à l'occasion du 54<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire. Une célébration également marquée par une cérémonie de distribution de 70 logements publics locatifs dans la commune de Fesdis. A.O./APS





Efforts soutenus de l'ONU pour l'autodétermination du Sahara occidental

## Le Maroc mis à mal

■ Les efforts soutenus du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, en vue de parvenir à une solution qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, sous occupation marocaine, ont mis à mal le royaume marocain, auteur d'une «tragédie humanitaire» dans ce territoire non autonome en attente de décolonisation.

Par Asma F.

Lors de sa récente visite, début mars, aux camps des réfugiés sahraouis et dans les territoires sahraouis libérés à Bir Lahlou, Ban Ki-moon s'est dit attristé par une «tragédie humanitaire» au Sahara occidental occupé qui dure depuis quatre décennies, promettant de relancer la médiation de l'ONU en vue d'engager des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc.

En insistant sur le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, le Secrétaire général de l'ONU a indiqué qu'il allait œuvrer à faire avancer ce processus. Il avait en outre fortement irrité le royaume du Maroc en parlant «d'occupation» à propos du statut de ce territoire annexé par le Maroc en 1975, et qui reste la dernière colonie en Afrique. M. Ban Ki-moon avait

surtout déploré le manque de «progrès réel» dans les négociations «devant aboutir à une solution juste et acceptable par tous, fondée sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Ces déclarations, soutenues par la communauté internationale, ont visiblement mis à mal Rabat qui, dans un communiqué, a annoncé sa décision de réduire de manière importante la composante civile de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), en particulier la branche politique, et de cesser avec effet immédiat sa contribution financière à cette mission. L'ONU avait déploré, mercredi, cette décision «regrettable» du Maroc et a indiqué «prendre des mesures» à suivre. Toutefois, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que Ban Ki-moon maintenait ses déclarations à l'origine du courroux marocain, et qu'il avait renoncé à se rendre à Rabat vu le climat ambiant. «Il n'a pas de visite prévue pour l'instant», avait-il précisé, assurant qu'«il n'est pas non plus question de retirer la Minurso».

### Réunion du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité s'est réuni, jeudi, pour donner suite à la décision du Maroc. «Nous allons avoir des consultations à ce sujet», avait indiqué le président du Conseil en mars, l'ambassadeur angolais Ismael Gaspar Martins. Il avait, notamment, souligné que la mission de l'ONU au Sahara occidental (Minurso) «avait été déployée par le Conseil». «Si quelque chose arrive à cette mission, avait-il expliqué, nous devons trouver



les moyens de le résoudre». L'ONU espère que l'envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara Occidental, Christopher Ross, va pouvoir continuer ses efforts et que «ce n'est pas la fin du processus politique». Et d'affirmer : «La population du Sahara occidental mérite de voir une lumière au bout du tunnel». La décision marocaine, communiquée lundi à Ban Ki-moon par le ministre marocain des Affaires étrangères Salaheddine Mezouar, «a été une surprise», avait-il confié, exprimant par là même les regrets de l'ONU suite à cette décision. Les services qui s'occupent des missions de l'ONU «vont prendre les mesures nécessaires pour garantir que la Minurso puisse continuer à remplir son mandat», avait assuré ce responsable onusien. Quant à la menace brandie par le Maroc de remettre en cause sa participation à d'autres opérations de maintien de la paix, le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric avait déclaré «attendre encore des détails».

### Ban Ki-moon déplore un «manque de respect» du Maroc

Ban Ki-moon avait exprimé son amertume devant une telle décision. Il s'était plaint lundi, en recevant M. Mezouar, d'un «manque de respect» du Maroc envers sa personne et l'ONU. Il avait également exprimé, à la même occasion, au ministre marocain «sa profonde décep-

tion et sa colère» à la suite d'une manifestation à Rabat «qui l'avait pris pour cible personnellement». Le Maroc a pris le contrôle de la majeure partie du Sahara occidental en 1975 lorsque la puissance coloniale, l'Espagne, s'en est retirée, ce qui a poussé le Polisario à mener une lutte armée jusqu'en 1991, année où l'ONU a réussi à obtenir un cessez-le-feu et a déployé la Minurso. Le Polisario réclame un référendum d'autodétermination, tandis que l'occupant marocain persiste à vouloir imposer sa proposition d'une large autonomie sous sa souveraineté pour ce vaste territoire riche en minéraux. Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Ben Abdelaziz, avait appelé récemment la communauté internationale et l'ONU à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à l'instar de l'UA et de plusieurs pays.

### Soutien aux efforts onusiens

Le chef de la division Maghreb au service Action extérieure de la Commission européenne, Bernard Savage, qui s'exprimait à l'occasion d'une réunion de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (DMAG) à Bruxelles a réitéré le soutien de l'UE à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara

occidental (Minurso), plaidant pour son maintien après l'annonce de la réduction de son effectif par le Maroc. L'organisation britannique solidaire avec le peuple sahraoui, «Western Sahara Campaign» (WSCUK), avait salué jeudi l'engagement pris par le Secrétaire général de l'ONU à ne ménager aucun effort pour résoudre le conflit du Sahara occidental occupé. Dans un message publié sur son site électronique, WSCUK s'est félicitée de la visite de M. Ban Ki-moon, début mars, aux camps des réfugiés et aux territoires libérés à Bir Lahlou. Elle a également rappelé ses promesses à œuvrer davantage pour la reprise du dialogue, et à «ne ménager aucun effort» dans ce sens. De son côté, la Commission Tom Lantos des droits de l'Homme de la Chambre des représentants des Etats-Unis tiendra le 23 mars prochain une audition sur le Sahara occidental, qui sera consacrée essentiellement à l'examen du mandat de la Minurso dans les territoires occupés. Intitulée «Droits de l'Homme menacés, l'autodétermination reportée : le statut du Sahara occidental», l'audition sera animée, selon cette Commission, par un panel composé de plusieurs personnalités américaines et internationales, dont Kerry Kennedy, présidente de la Fondation Kennedy, Francesco Bastagli, ancien représentant du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Eric Goldstein et Erik Hagen, directeur de l'observatoire pour la protection des ressources naturelles au Sahara occidental. L'audition sera notamment centrée sur l'examen du mandat de la Minurso et la tenue d'un référendum d'autodétermination pour déterminer le statut final des territoires sahraouis occupés. La Commission relève que le Maroc continue d'occuper la majeure partie du Sahara occidental malgré son statut, selon l'ONU, de territoire non autonome en attente de décolonisation. Elle souligne, dans ce sens, que ni l'Assemblée générale des Nations unies ni aucun autre organe de l'ONU ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur ces territoires. **A.F./Agences**

Tunisie

### Ban Ki-moon en visite officielle les 28 et 29 mars

LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Ban Ki-moon, effectuera les 28 et 29 mars une visite officielle en Tunisie où il prendra part notamment au «Dialogue national sur l'emploi», a indiqué l'ONU. M. Ban, qui s'était déjà rendu deux fois en Tunisie depuis le renversement du régime de Zine el Abidine Ben Ali en 2011, rencontrera les membres du quartette, lauréats du dernier prix Nobel de la paix pour leur contribution au succès de la transition démocratique. Il se rendra aussi au musée du Bardo pour rendre hommage aux 22 victimes (21 touristes et un policier) de l'attentat revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), dont la Tunisie a marqué vendredi le premier anniversaire. Selon le communiqué du Centre d'information des Nations unies à Tunis, le chef de l'ONU sera accompagné au premier jour de sa visite du président de la Banque mondiale (BM), Jim Yong Kim, avec qui il rencontrera notamment le président tunisien Béji Caïd Essebsi.

R.M.

Situation en Libye

## Les dirigeants de six pays européens se concertent à Bruxelles

Les chefs d'Etat ou de gouvernement du Royaume-Uni, de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et de Malte ont tenu, vendredi après-midi à Bruxelles, une réunion de concertation avec la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, sur la situation en Libye, a-t-on appris auprès d'une source diplomatique européenne. La réunion qui s'est tenue en marge du sommet Union européenne-Turquie visant à sceller un accord censé tarir le flux de migrants vers

l'Europe, a été consacrée à l'analyse de la situation, notamment sécuritaire en Libye plongée dans le chaos depuis la chute du régime de Maâmar kaddafi.

«Le chaos libyen est en effet une source d'inquiétude majeure sur la question des migrations», a expliqué la même source qui a estimé que la fermeture de la route des Balkans et du chemin entre la Turquie et la Grèce «risque d'intensifier les tentatives de migration à partir de la Libye». «Si l'on ne

régle pas la source des difficultés, on aura toujours de graves problèmes de migration. La crise pourrait notamment venir de Libye en été», a averti, jeudi soir le président français, François Hollande.

En proie à l'instabilité politique et aux affrontements armés entre factions rivales, la Libye semble au bord de l'implosion. La situation sécuritaire ne cesse de s'y dégrader.

Hatem B./APS



Turquie

# Un nouvel attentat suicide fait quatre morts au cœur d'Istanbul

■ La Turquie a été frappée hier par un nouvel attentat suicide qui a fait au moins quatre morts dans une célèbre avenue touristique du cœur d'Istanbul, moins d'une semaine après une autre attaque revendiquée par un groupe kurde qui avait tué 35 personnes à Ankara.

Par Ali O.

Dans un pays en état d'alerte renforcée, cette attaque, la septième d'ampleur à frapper le pays depuis l'été dernier, a visé la fameuse et très commerçante avenue Istiklal, sur la rive européenne de la mégapole stambouliote, où transitent chaque jour des centaines de milliers de personnes. Selon un bilan provisoire publié par le gouverneur d'Istanbul, Vasip Sahin, l'attentat a été commis par un «kamikaze» et a fait au moins quatre morts et 20 blessés, dont trois grièvement atteints. «C'est bien un attentat suicide, une attaque terroriste», a déclaré M. Sahin devant la presse, précisant que son auteur avait été lui aussi tué par la déflagration, vraisemblablement, d'une ceinture d'explosifs. Selon M. Sahin, ce «kamikaze» visait en fait un bâtiment officiel situé dans le voisinage, «la sous-préfecture du quartier de Beyoglu». L'attentat de l'avenue Istiklal n'a fait l'objet d'aucune revendication immédiate. «On a entendu une forte explosion. On s'est approché de la fenêtre et là j'ai vu des morceaux de corps collés aux vitres», a raconté à l'AFP un témoin, Ahmet, qui vit dans un

immeuble situé juste en face de l'attaque. «Ensuite, la police nous a évacués», a-t-il ajouté. «J'étais sur la place Taksim quand j'ai entendu une forte détonation. J'ai senti la terre trembler et puis j'ai vu des policiers et des ambulances passer», a pour sa part indiqué, Abdullah, un cireur de chaussures. «Quand ma fille m'a appelé, j'ai tout de suite compris que c'était grave». La rue Istiklal a été évacuée après l'attentat, ainsi qu'une bonne partie de la place Taksim située en amont de l'artère, ont constaté des journalistes de l'AFP. Un hélicoptère de la police surveillait à basse altitude la zone, où de nombreux policiers, armes à la main, ont été déployés face à des touristes étrangers interloqués.

La Turquie vit en état d'alerte renforcée depuis l'été dernier après une série d'attentats meurtriers attribués aux jihadistes du groupe État islamique (EI) ou aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui ont repris leurs affrontements avec les forces de sécurité turques. Le dernier en date, dimanche dernier, une attaque à la voiture piégée qui a visé un arrêt de bus en plein centre d'Ankara, a fait 35 tués et plus de 120 blessés. Le 17 février, un



précédent attentat du même type avait déjà fait 29 morts, déjà dans la capitale turque. Ces deux attaques ont été revendiquées par un groupe radical kurde proche des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK) en représailles à la mort de civils pendant les opérations de l'armée et la police contre la rébellion dans plusieurs villes du sud-est anatolien. Les TAK ont promis d'autres actions contre l'État

turc. Face à cette menace, le niveau d'alerte a été renforcé dans de nombreuses grandes villes du pays. L'Allemagne a fermé jeudi son ambassade à Ankara, son consulat général à Istanbul et ses écoles dans les deux villes en raison d'un risque d'attentat. Le consulat et les deux établissements scolaires sont également restés fermés vendredi. En janvier, 12 touristes allemands avaient été tués dans un attentat-suicide, attribué à l'EI dans le centre historique

d'Istanbul. L'ambassade des États-Unis à Ankara a également mis en garde ses ressortissants en Turquie contre de possibles attentats et leur a recommandé d'«éviter tout rassemblement politique ou manifestation» lors des fêtes du Nouvel an kurde prévues dimanche et lundi. Embarrassé par les critiques qui dénoncent les ratés de ses services de sécurité, le président Recep Tayyip Erdogan a réagi en relançant la guerre contre les «complices» des «terroristes» kurdes, élus, intellectuels ou journalistes. Depuis plusieurs jours, il presse le Parlement de lever l'immunité de députés pro-kurdes poursuivis pour «propagande terroriste» et la police multiplie les arrestations de partisans de la cause kurde, suscitant de nouvelles réactions indignées en Europe. Vendredi, M. Erdogan a accusé l'Europe de complaisance pour la rébellion kurde, au moment où son pays signait à Bruxelles un accord sur les migrants. «Une nouvelle fois, j'en appelle aux pays qui soutiennent directement ou indirectement les organisations terroristes : vous nourrissez une vipère en votre sein», a lancé M. Erdogan. A. O.



## Points chauds

Avance

Par Fouzia Mahmoudi

Après plusieurs mois d'incertitude, il semblerait que l'équipe de campagne de Hillary Clinton soit enfin en mesure d'afficher quelque optimisme. En effet, la menace de Bernie Sanders qui pesait depuis le début de la campagne des élections primaires commence aujourd'hui à s'estomper sérieusement, donnant à l'ancienne sénatrice de l'État de New York des raisons de s'imaginer déjà investie par le Parti démocrate en vue de l'élection présidentielle de novembre prochain. Il est aussi vrai que Bernie Sanders n'a pas voulu s'acharner. Il a concédé indirectement la victoire de la primaire démocrate du Missouri, dont le vote s'est tenu mardi, à sa concurrente. Le candidat qui se présente comme un socialiste a en effet décidé de ne pas demander de nouveau comptage, a fait savoir un porte-parole du sénateur du Vermont, indiquant que le sénateur justifiait sa décision par sa volonté de «faire économiser un peu d'argent aux contribuables du Missouri». Cinq primaires se sont déroulées mardi dernier, Floride, Caroline du Nord, Illinois, Ohio et Missouri, et Clinton a été déclarée gagnante le soir même dans les quatre premiers États. Mais les résultats étaient si serrés dans le Missouri (moins de 1% d'écart avec un léger avantage pour l'ancienne première dame des États-Unis) que le dépouillement avait été interrompu en attendant de voir si un nouveau comptage était réclamé. «Ce qui compte vraiment, ce sont les délégués, et ils sont répartis quasiment à parité dans le Missouri et l'Illinois», a relevé le porte-parole. Pour Hillary Clinton, les victoires de cette semaine amplifient son avance en nombre de délégués pour la convention d'investiture cet été. En comptant les près de 500 «super délégués» la soutenant, elle dispose de plus de 1 600 délégués contre un peu plus de 800 pour Bernie Sanders. La barre de la majorité absolue des 2 383 est en vue. Chez les démocrates, la répartition des délégués se fait à la proportionnelle. Mais chez les républicains, certains États peuvent depuis mardi octroyer la totalité des délégués au candidat arrivé en tête du scrutin. Ainsi, il semblerait que le duel tant attendu entre Clinton et son ancien supporter Trump soit bien sur le point de devenir réalité. Un cas de figure qui aiderait grandement l'ancienne Secrétaire d'État à remporter la Maison-Blanche tant une victoire du promoteur milliardaire est difficilement concevable en novembre prochain. Toutefois, rien n'est joué pour le moment et un ultime, quoique improbable, retournement de situation reste à ce stade de la compétition tout de même possible, que ce soit chez les démocrates comme chez les républicains. F. M.

Missiles nord-coréens

## Condamnation du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité a «condamné fermement» vendredi les derniers tirs de missiles balistiques nord-coréens, les qualifiant de «violation flagrante» des résolutions de l'ONU. Dans une brève déclaration adoptée à l'unanimité – y compris par la Chine, alliée de Pyongyang – à l'issue d'une réunion d'urgence demandée par Washington, les 15 pays membres jugent ces essais balistiques du 10 mars et de vendredi «inacceptables». La Corée du Nord a tiré deux missiles balistiques de moyenne portée vendredi, dans un contexte de tensions militaires qui vont croissant dans la péninsule divisée depuis le quatrième essai nucléaire de Pyongyang. Le Conseil a affirmé que la Corée du Nord «doit s'abstenir de toute nouvelle action qui violerait les résolutions» de l'ONU et doit «respecter totalement ses obligations» internationales. Il a fait part de sa «grave inquiétude», estimant que ces tests balistiques «menacent la paix et la sécurité internationales». Rappelant l'adoption le 2 mars de la résolution 2270 qui impose à Pyongyang des sanctions sans précédent, les 15 pays membres se sont déclarés «déterminés à s'assurer que la résolution est pleinement appliquée». Cette résolution avait été adoptée à l'unanimité après de longues et difficiles négociations entre Washington et Pékin, qui s'efforce généralement de protéger le régime communiste au pouvoir à Pyongyang. Le chef du Pentagone a estimé vendredi que la Chine «pourrait faire beaucoup

plus» pour que la Corée du Nord renonce à ses «provocations». «Le pays qui a le plus d'influence sur la Corée du Nord, et de très loin, par ses relations économiques, sa proximité géographique (...) c'est la Chine», a souligné le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter. «Le président Obama, a-t-il dit, a pressé le gouvernement chinois de rentrer dans le jeu, et de les amener (les Nord-Coréens) à stopper leurs provocations». Les tensions militaires sur la péninsule coréenne ne cessent de s'aggraver depuis l'essai nucléaire du 6 janvier, suivi le 7 février par un tir de fusée largement considéré comme un test déguisé de missile balistique à longue portée par la Corée du Nord. En riposte, le Conseil de sécurité a décrété début mars de nouvelles et très lourdes sanctions contre Pyongyang. Elle incluent des restrictions au commerce maritime et à l'exportation de minerais, ainsi que l'interdiction de se procurer du carburant pour avions et fusées. Pour la première fois, les pays de l'ONU sont tenus d'inspecter systématiquement les cargaisons suspectes en provenance et à destination de la Corée du Nord. Les deux nouveaux tirs de missiles effectués vendredi surviennent quelques jours après l'annonce par le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un d'un test imminent sur une ogive nucléaire et d'une série de tirs de missiles balistiques. Les résolutions de l'ONU interdisent à la Corée du Nord de développer tout programme d'armes nucléaires comme

balistiques. Le régime communiste est sous le coup d'une série de sanctions internationales et bilatérales depuis qu'il a procédé à son premier essai de bombe atomique en 2006, suivi par trois autres et par de nombreux tirs de missiles. D'après des responsables militaires sud-coréens, un premier missile nord-coréen a été tiré vendredi à 05h55 locale (20h55 GMT jeudi) de Sukchon, dans le sud-ouest de la Corée du Nord, et a parcouru 800 kilomètres pour plonger dans la mer du Japon. Le second a été tiré une vingtaine de minutes plus tard, mais a rapidement disparu des radars. Pyongyang menace depuis 15 jours quasi quotidiennement de frappes nucléaires Séoul et Washington, qui mènent des exercices militaires conjoints à grande échelle, considérés par le Nord comme la répétition générale d'une invasion de son territoire. Pour signifier son mécontentement, la Corée du Nord avait déjà tiré deux missiles de courte portée dans la mer du Japon le 10 mars. Quelques jours après, Kim Jong-Un annonçait que la Corée du Nord testerait rapidement l'explosion d'une ogive nucléaire et tirerait «plusieurs sortes» de missiles balistiques. Selon le centre de réflexion US-Korea Institute de l'université américaine Johns Hopkins, qui a étudié des images satellites du site de Punggye-ri, où Pyongyang procède à des tirs nucléaires, le régime pourrait refaire un test à n'importe quel moment.





Spectacle de Kahina Bari

# «Fatema, bien au-delà de l'horizon» enthousiasme le public



Ph. DR

■ Le spectacle «Fatema, bien au-delà de l'horizon» narré sur scène par la conteuse Kahina Bari a enthousiasmé le public, jeudi après-midi, au théâtre régional Abdelkader-Alloula, en prolongeant le chemin millénaire des mots.

Par Adéla S.

Dédiée en hommage à l'artiste Leïla Ferhat, par l'association pour l'accès à l'éducation et à la culture (le petit lecteur), en partenariat avec l'association FARD, cette représentation a emporté l'auditoire par un bon texte sur la vie de Fatéma, en égrenant sa vie, confrontée à son l'histoire, celle de son peuple, le tout sur fond d'émotions, de joie et de tristesse. Cette pièce du conte qui a fait sensation a été suivie d'un chant sur les femmes, avec l'interprète Souad Bouali.

Dans d'autres espaces,

d'autres conteurs étaient au programme de cette soirée du jeudi sous la direction artistique de Fayçal Bettahar et Roland Kaya dit Kayro, sous le ciel étoilé d'Oran, à la faveur de la 10<sup>e</sup> édition du festival interculturel d'Oran qui se tient du 14 au 29 mars, selon les organisateurs qui prévoient dans la matinée de ce vendredi une balade contée au jardin Ibn Badis avec le guide Abdelhak Abdeslem, partenaire avec l'association Bel Hozizon.

Il est prévu pour la journée de samedi, une balade contée dans le tramway d'Oran avec des artistes conteurs ainsi qu'un récital poétique avec l'écrivaine et poétesse Zineb Laouedj au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, a-t-on ajouté de même source.

Au programme de cette édition qui se poursuit jusqu'au 23 mars, figurent également des ateliers d'apprentissage de l'art du conte à la bibliothèque des jeunes de l'association organisatrice de ce festival, à la faculté des lettres et des langues étrangères de l'université d'Oran et au conservatoire de musique Ahmed-Wahby. **A.S. /APS**

Constantine 2015

## L'élégance algéroise ouvre sa semaine culturelle d'El Bahdja

Le raffinement et l'élégance des fêtes algéroises d'antan ont été superbement reflétés, jeudi soir à la salle Ahmed-Bey de Constantine, en ouverture de la semaine culturelle d'Alger, avec une cérémonie traditionnelle de mariage.

El Bahdja, pesant de tout son charme, a dévoilé à l'antique Cirta un savoir-faire et un savoir-vivre ancestraux qui ont de tout temps caractérisé Alger la Blanche et auxquels le public a «succombé» avec bonheur.

Au son de la zorna de la troupe Mezghena qui résonnait dans le hall de la salle Ahmed-Bey, la fête, placée sous le sceau de l'authenticité débute.

La troupe féminine Kamila Nour prend le relais et une voix au timbre chaleureux, soutenue par une belle orchestration, entame un cocktail de chansons puisées des répertoires chaâbi et andalou, transposant du coup l'assistance dans l'ambiance de La Casbah, l'âme d'El Mahroussa.

Pendant ce temps, la mariée, se prêtant au jeu du mannequinat et de la séduction, défile sous des youyous stridents à l'algéroise et à la constantinoise.

La mariée et les femmes qui l'accompagnent, élégamment vêtues, ont permis au public de découvrir le bedroune en velours grenat passémenté d'argent, le seroual blanc en satin, le caftan algérois de couleur verte et brodé à la main, le haïk Mramma, tissé de soie et agrémenté de fines rayures et le caraco.

Le souci du détail et de l'élégance ont été poussés à l'extrême lors de la cérémonie du henné. La mariée était si belle dans sa robe blanche brodée, son burnous de couleur pêche et son foulard dont les ftoul (fils en soie) pendent sur le visage. Le tout sur fond d'une «*taâllila*» captivante de la troupe féminine chantant la beauté et la pureté de la mariée et lui souhaitant tout le bonheur du monde dans sa nouvelle vie.

La semaine culturelle d'Alger à Constantine a débuté par la projection d'un film documentaire sur El Bahdja, retraçant l'histoire de la cité, zoomant sur les plus importantes étapes franchies par El Mahroussa et relatant la contribution de La Casbah à la guerre de Libération nationale.

Le document filmé s'attarde sur les palais

d'Alger, ceux de Hacene Pacha et de la princesse Aziza, et évoque l'histoire de la mosquée Ketchaoua et celle de Sidi-Abderrahmane.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du programme d'animation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la semaine culturelle d'Alger qui se poursuivra jusqu'au 20 mars en cours donnera lieu à une soirée de musique chaâbie avec Sid-Ahmed Lahbib, à une kaâda de boqala animée par Mimi Lamine Samarine, et à une soirée hawzi avec la chanteuse Lamia Madini.

De nombreuses autres activités (théâtre, expositions de toiles, de photographies et d'objets artisanaux) figurent au programme de ces journées algéroises qui permettront également au public constantinois de savourer des spécialités du chef Mahmoud Boubaker avec, au menu, Mekhabez, Laârayech, K'nidelet et beaucoup d'autres petites douceurs qui ravissent les yeux et le palais.

Hasna T.

Salon du livre de Paris

## Chers livres, pauvres auteurs !

Ouverture le 17 mars de la 36<sup>e</sup> édition du Salon du livre de Paris. Alors que le marché renoue avec la croissance, les auteurs galèrent de plus en plus.

Quelque 1 200 éditeurs et plus de 3 000 écrivains sont présents au Salon du livre de Paris, mais combien vivent de leur art?

### 100 000 auteurs en France

«Les auteurs ont un statut social enviable mais un statut social rarement enviable», résume Marie Sellier. La présidente de la Société des gens de lettres (SDGL) dresse ce constat dans le cadre d'une vaste étude coordonnée par le ministère de la Culture.

La France compte un peu plus de 100 000 auteurs mais depuis le milieu des années 90 leurs revenus n'ont cessé de reculer. Selon l'enquête, une majorité d'entre eux estime que leurs conditions de travail se sont dégradées au cours de ces dernières années.

Parmi les 101 600 auteurs recensés par l'enquête (écrivains, poètes, illustrateurs, scénaristes, auteurs scientifiques et traducteurs), un peu moins de 6 000 sont affiliés à l'Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs).

Le Centre national du livre (CNL) s'est concentré sur la situation de ces affiliés à l'Agessa, c'est-à-dire aux auteurs qui ont perçu au moins 8 649 € de droits (par an) provenant en majorité du livre (le minimum requis pour adhérer à l'Agessa).

**La majorité touche moins de 1 500 euros brut par an**

Selon l'enquête du CNL (une des cinq études coordonnées par le ministère de la Culture), le revenu annuel médian uniquement issu de l'activité d'auteur des affiliés est de 17 600 € par an, soit en dessous du revenu médian des salariés en France qui, selon

l'Insee, est de 21 264 €. Quant aux auteurs qui ne sont pas inscrits à l'Agessa, c'est pire: 63% d'entre eux touchent moins de 1 429 € brut par an.

Si les auteurs considèrent leurs rémunérations comme insuffisantes au regard de leur investissement dans leurs œuvres, les éditeurs, eux, voient la part de ces rémunérations peser de plus en plus sur leur compte d'exploitation.

En 2014, les éditeurs ont versé un total de 438 millions d'euros en droits d'auteur. Évidemment, entre les «petits» auteurs et les grandes pointures, les écarts sont énormes.

L'horizon semble toutefois se dégager un peu: après cinq années consécutives de recul, le marché du livre a connu l'an dernier une croissance en valeur de 1,8% pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros pour les éditeurs. **Racim C.**

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 24 mars :

Exposition collective de peintre féminine

Centre Culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 17 mars :

A l'occasion de la journée mondiale de la femme 08 mars, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition collective d'artisanat

Galerie Baya

Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème "Emotions, expressions au féminin"

Salle Ibn Zeydoun

19 mars :

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction « Le Puits » de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition "Le maître et ses disciples" en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-

Haddad (Constantine)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images "Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques".



## Coup-franc direct

Ça sent la déstabilisation

Par Mahfoud M.

Amesure qu'approche le rendez-vous du match face à l'Ethiopie comptant pour les éliminatoires de la CAN, on assiste à un vilain jeu, que ce soit chez nous ou outre-mer avec ces rumeurs sur un prétendu départ du sélectionneur national, Christian Gourcuff. Le prochain match des Verts est important pour leur avenir dans cette compétition qu'ils ne veulent en aucun cas rater, sachant qu'il s'agit d'un objectif prioritaire pour les Algériens. Parler ainsi d'un probable départ du coach de la sélection nationale contribue à la déstabilisation de l'équipe vu que les joueurs sont déjà fragilisés avec cette grosse pression qui pèse sur leurs épaules avec des supporters de plus en plus exigeants qui ne permettront aucune autre défaite, surtout après le feuilleton des matchs amicaux au stade du 5-Juillet et la terrible pression des fans. Il faudrait donc ne pas perturber davantage la sélection et éviter ce genre de rumeurs, d'autant plus que le président de la FAF, Raouraoua, a été clair et a évoqué l'avenir du coach, affirmant que ce dernier est lié par contrat et ne peut pas partir aussi facilement que ne le pensent certains, surtout que ce sera à son désavantage.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (24<sup>e</sup> journée)

### «Hold-up» parfait de l'OM face à l'USC

LE LEADER de la Ligue 2 Mobilis, l'Olympique de Médéa, a conservé ses deux points d'avance sur son poursuivant direct, le CA Batna, suite à sa victoire chez l'US Chaouia (1-0), au moment où le 3<sup>e</sup>, l'USM Bel-Abbès, s'est fait surprendre à domicile par l'OM Arzew (1-0), lors de la 24<sup>e</sup> journée disputée vendredi. L'OM, après un début de match difficile, pendant lequel il a failli concéder l'ouverture du score à maintes reprises, a fini par réussir le «hold-up» parfait, en remportant la victoire (1-0) dans le temps additionnel de la rencontre, grâce à Boubekeur. Un scénario catastrophe pour les Chaouis, ayant dominé la majeure partie de cette rencontre avant de s'incliner sur leur propre terrain, mais aussi pour le CA Batna, qui après sa victoire (2-0) contre l'USMM Hadjout pensait avoir rejoint l'OM en tête du classement, avec 45 points. Malheureusement pour lui, le but assassin de Boubekeur, à la 90'+2, a tout remis en cause. Une grosse déception donc pour le club des Aurès qui, malgré la hargne et l'abattage de l'USMMH, a réussi à l'emporter (2-0) grâce à Rebbouh, auteur d'un doublé aux 61' et 76'. De son côté, l'ancien leader, l'USM Bel-Abbès, s'est laissé surprendre à domicile par l'OM Arzew, ayant remporté une précieuse victoire dans la course au maintien, grâce à Baouche (65'). Les meilleures affaires de cette 24<sup>e</sup> journée ont été essentiellement réussies par les clubs de bas du tableau, puisque outre l'OMA, plusieurs autres mal-classés ont réussi à grignoter quelques points, y compris en déplacement. L'opération la plus intéressante est probablement celle réussie par le CRB Aïn Fekroun qui, après avoir été mené au score par le MC Saïda puis réduit à dix contre onze suite à l'expulsion de Ziad, a réussi à renverser la vapeur, et l'emporter (2-1). Le MC Saïda après avoir ouvert la marque par Kadous (25'), a commencé par concéder l'égalisation devant Souaker (83'), avant de s'incliner une 2<sup>e</sup> fois devant Salah-Salah (88'), remportant ainsi un précieux succès dans la course au maintien. L'AS Khroub (13<sup>e</sup>) et le MC El Eulma (14<sup>e</sup>) ont également

réussi de bonnes opérations en ramenant un point chacun de leur déplacement respectifs chez la JSM Skikda (1-1) et la JSM Béjaïa (0-0). La JSMS avait ouvert le score dès la 6<sup>e</sup> minute par l'intermédiaire de Cheniguer, et bien que réduit à 10 à partir de la 43<sup>e</sup>, suite à l'expulsion de Abbès, l'ASK a réussi à arracher le point du nul, grâce à Djahel (68'). Outre l'ASK et le MCEE, l'avant-dernier du classement, l'Amel Boussaâda, a lui aussi réussi une bonne opération, en ramenant un précieux nul (1-1) en déplacement face au Paradou AC. Les Pacistes avaient ouvert le score par Benghit (34') mais son coéquipier Chaoui a concédé un penalty, en touchant le ballon de la main à l'intérieur de la surface de réparation, permettant à Meddour d'égaliser à la 65<sup>e</sup> minute. Ainsi, et à l'instar de l'USMBA, le PAC a raté une très bonne occasion de se rapprocher du leader et de son premier poursuivant, restant scotché à la 4<sup>e</sup> place, avec 36 points. Le résultat ayant pénalisé les deux antagonistes à la fois, c'est probablement le zéro à zéro entre l'ASO Chlef et le CA Bordj Bou-Arréridj, car obligeant ces deux clubs à marquer le pas, au moment où l'Olympique de Médéa et le CA Batna continuent de prendre le large devant.

#### Résultats et classement :

USMBA- OMA	0-1	
USC-OM	0-1	
JSMS- ASK	1-1	
CRBAF- MCS	2-1	
ASO-CABBA	0-0	
JSMB- MCEE	0-0	
CAB -USMMH	2-0	
PAC-ABS	1-1	
	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1). O. Médéa	47	24
2). CA Batna	45	24
3). USMBB	41	24
4). Paradou AC	36	24
5). ASO Chlef	34	24
—). MC Saïda	34	24
7). JSM Skikda	32	24
8). CABB Arréridj	30	24
—). OM Arzew	30	24
10). JSM Béjaïa	29	24
—). CRBAF	29	24
12). US Chaouia	28	24
—). AS Khroub	28	24
—). MC El Eulma	28	24
15). A. Boussaâda	25	24
16). USMMH	19	24

# Ligue des champions d'Afrique L'Entente pour confirmer et se qualifier

■ L'Entente de Sétif reçoit aujourd'hui au stade du 8-Mai de Sétif la formation de l'Etoile du Congo, pour le compte de la manche retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, avec pour objectif de confirmer le résultat du match aller pour s'assurer la qualification aux huitièmes de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines.



Par Mahfoud M.

Les gars de la ville des Hauts-Plateaux étaient revenus avec le point du nul lors de la première manche avec un score de (1/1). Les Sétifiens auraient même pu l'emporter n'était l'arbitrage vicieux qui avait accordé un penalty douteux aux Congolais. Les poulaillers de Geiger sont décidés à se donner à fond pour l'emporter même si théoriquement un nul vierge suffirait à leur bonheur. Mais comme le football réserve de nombreuses surprises, les coéquipiers de Benlamri se doi-

vent d'être très prudents et donc ne laisser aucune place au doute. Ce nul est justement un score piège et les gars de l'Etoile du Congo se donneront à fond pour tenter de l'emporter à Sétif d'autant plus qu'ils n'ont d'autre choix que de jouer l'offensive pour espérer un retournement de situation et justement arracher le billet de la qualification. Les Sétifiens savent ce qui les attend et ne peuvent, en aucun cas, se contenter de rester en défense à attendre les Congolais puisque cela risquerait d'être fatal pour eux. Pour ce qui est de la composante de l'effectif, il faut

savoir que l'ESS jouera sans deux de ses internationaux olympiques qui seront en stage avec la sélection qui se prépare pour les JO avec ces deux matchs amicaux face à la Corée du Sud. Toutefois, Geiger devrait trouver des solutions pour les remplacer d'autant plus qu'il dispose d'un effectif fourni. L'essentiel pour les Sétifiens et de l'emporter au cours de cette rencontre et se rapprocher de leur objectif qui est d'atteindre la phase des poules même si cela ne sera pas facile devant une équipe qui ne compte pas baisser les bras.

M. M.

## CAN-2017 (qualification)/ Algérie-Ethiopie Soudani absent, Hanni le remplace

L'attaquant international algérien de Dinamo Zagreb, Hilal Al Arabi Soudani, qui s'est blessé lors du dernier match de son club contre Hajduk Split en coupe de Croatie, est forfait pour la double confrontation des Verts contre l'Ethiopie, les 25 et 29 mars pour le compte des qualifications de la CAN 2017, a indiqué vendredi la Fédération algérienne de football (FAF). Le sélectionneur national Christian Gourcuff a convoqué à la place de Soudani l'attaquant du KV Malines, Sofiane Hanni, dont ce sera une première avec la sélection algérienne. Auteur dimanche dernier d'un doublé contre le Standard de Liège en championnat de Belgique, Hanni occupe la première place du classement des meilleurs

buteurs du championnat belge avec 14 réalisations. En revanche, Soudani qui s'est distingué mercredi soir en Coupe de Croatie en inscrivant le premier but de son équipe contre Hajduk Split (2-0) sera une nouvelle fois le grand absent des Verts après avoir déjà manqué la double confrontation contre la Tanzanie en novembre 2015 en qualification du mondial 2018. Le sélectionneur des Verts a convoqué 23 joueurs en prévision des deux prochains rendez-vous contre l'Ethiopie. L'Algérie accueillera l'Ethiopie le vendredi 25 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30) avant de se rendre à Addis-Abeba pour affronter les Ethiopiens quatre jours plus tard (le mardi 29 mars). Au terme de

la 2<sup>e</sup> journée, l'Algérie occupe la tête du classement avec 6 points, devant l'Ethiopie (4 pts). Les Seychelles pointent à la 3<sup>e</sup> place avec 1 point, alors que le Lesotho ferme la marche avec 0 point.

### Boxe/Tournoi qualificatif aux JO-2016 / Algérie Benchabla en or, l'argent pour Bouloudinat

LE BOXEUR algérien Abdelhafid Benchabla a remporté la médaille d'or du tournoi qualificatif olympique (TQO) en s'imposant vendredi à Yaoundé (Cameroun) face à l'Egyptien Salah Ourabi Abdelgawad en finale de la catégorie des 81 kg. Benchabla qui a déjà décroché sa qualification pour les Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil), a dominé son adversaire égyptien 3 rounds à 0. En revanche, son coéquipier Chouaib Bouloudinat, également qualifié pour Rio, s'est incliné sur le score de 2 à 1 en finale des 91 kg face à Saint Pierre-Joseph Kennedy, de l'Ile Maurice.

### Ligue 1 Mobilis (23<sup>e</sup> journée) L'USMA bat le CRB

L'USM ALGER a pris le large en tête de la Ligue 1 Mobilis de football en battant le CR Belouizdad (2-0, mi-temps 1-0) vendredi au stade du 5-Juillet (Alger), en ouverture de la 23<sup>e</sup> journée, dont les autres matchs se joueront les 19 et 26 mars courant. Mohamed Seguer a ouvert le score pour les «Rouge et Noir» d'un tir croisé à la 41<sup>e</sup> minute, et c'est Rabie Meftah qui a doublé la mise, d'une belle talonnade (90'+1). Un précieux succès pour le leader de la Ligue 1 Mobilis, qui creuse l'écart à 17 points sur son poursuivant au classement, le MO Béjaïa, au moment où le Chabab reste scotché à la 5<sup>e</sup> place, ex-aequo avec l'USM El Harrach, avec 32 points chacun.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Avant la fin de l'année

## La flotte d'Air Algérie sera dotée de 8 nouveaux avions

**LA FLOTTE** de la compagnie Air Algérie sera dotée de 8 nouveaux avions, dont deux de fret, avant fin 2016, a fait savoir le président-directeur général de cette compagnie, Mohamed Abdou Bouderbala.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'installation de l'Observatoire national du service public (ONSP), M. Bouderbala a indiqué que «l'unité de fret d'Air Algérie sera dotée de deux nouveaux avions avant fin 2016 en vue de renforcer la dynamique d'exportation du produit national, y compris les produits agricoles».

Précisant que l'unité de fret dispose d'un seul avion qui ne répond pas aux besoins de ce marché, M. Bouderbala a indiqué que la compagnie «signera des conventions avec des opéra-

teurs économiques une fois ces deux nouveaux appareils réceptionnés».

Avant la fin de l'année en cours, Air Algérie acquerra 6 nouveaux avions de transport des voyageurs, dont un début mai prochain.

Concernant le hadj, M. Bouderbala a indiqué que la préparation est en cours à Air Algérie pour le transport des hadjis, précisant que le programme arrêté prévoit quatre voyages par jour et que le prix du billet est de 12 millions de centimes.

La compagnie compte ouvrir une nouvelle ligne Alger-Budapest et examine la possibilité d'ouvrir d'autres dessertes vers plusieurs pays africains.

APS

## Syrie

### Au moins 39 personnes tuées dans des frappes sur Raqa



**AU MOINS** 39 personnes ont été tuées samedi dans des frappes sur Raqa, fief du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El) dans le nord de la Syrie, a indiqué une ONG.

L'objectif de ses raids est d'affaiblir Daech et de l'empêcher d'envoyer des renforts de Raqa à la région de Palmyre», dans le centre du pays, a affirmé Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Le groupe terroriste Daech s'est emparé de Palmyre, classée au patrimoine de l'Humanité, en mai 2014. Depuis quelques semaines, les forces gouvernementales syriennes ont avancé dans la région dans le but de reprendre la cité antique aux terroristes.

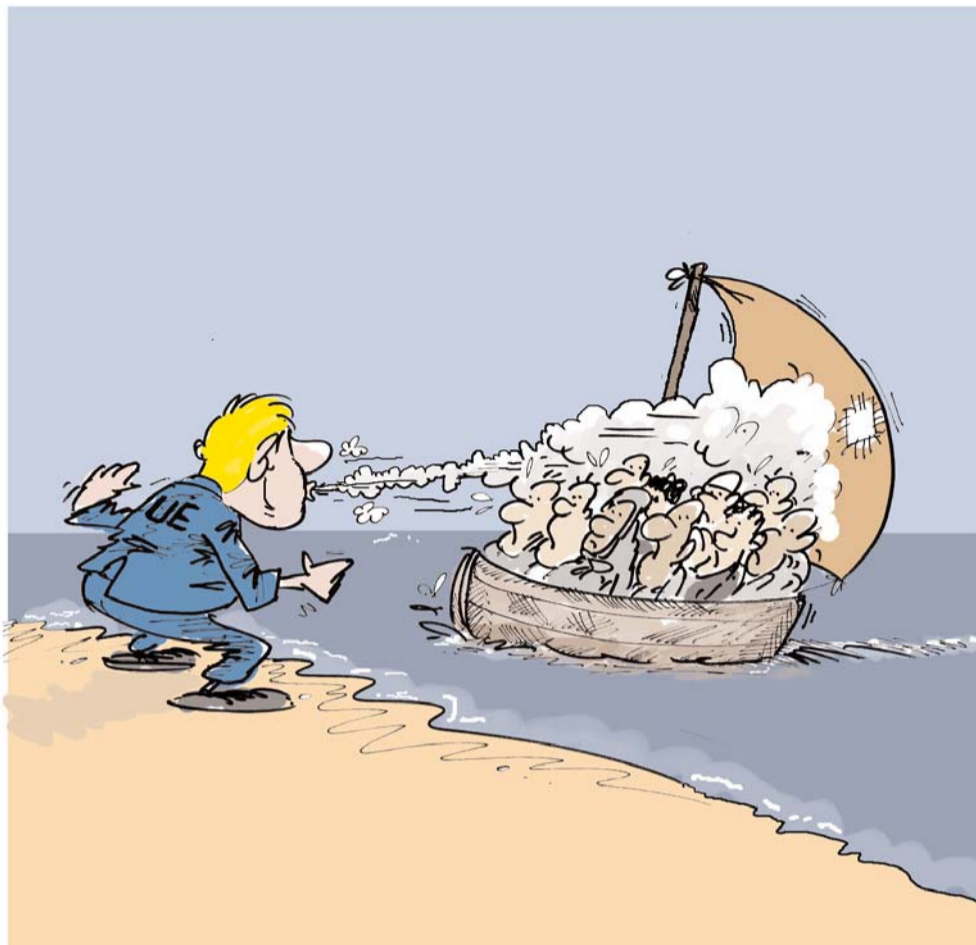
Samedi, la région de Palmyre a été visée de nouveau par au moins 70 frappes, faisant 18 morts parmi les terroristes, selon l'OSDH.

La Russie a annoncé lundi

dernier un retrait partiel de ses forces de Syrie, plus de cinq mois après le début de son engagement militaire dans le pays, mais continue de frapper les terroristes exclus de l'accord de trêve entre gouvernement et rebelles syriens.

R. I.

## L'EUROPE FACE AUX FLUX MIGRATOIRES



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Boumerdès

### Un atelier de fabrication d'explosifs détruit

■ Un atelier et divers outils pour fabrication d'explosifs ont été découverts et détruits, vendredi à Boumerdès, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte anti-terroriste, un atelier et divers outils pour fabrication d'explosifs ont été découverts et détruits, le 18 mars 2016 à Boumerdès», précise le MDN.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un narcotrafiquant a été appréhendé, et onze quintaux et 50 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Béchar (3<sup>e</sup> RM), ajoute la même source.

D'autre part et à Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> RM), «102 contrebandiers et 336 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés, tandis qu'il a été procédé à

la saisie de 2 camions, 4 véhicules, un fusil de chasse, 5 détecteurs de métaux, un détecteur de mines, 15 groupes électrogènes, 16 marteaux-piqueurs, 28 tonnes de denrées alimentaires, 1 600 litres de carburants et 15 motos».

A Tيارت et Tlemcen, 3 contrebandiers ont été appréhendés et 120 kilogrammes de kif traités, 89 quintaux de déchets de cuivre chargés à bord d'un camion et d'un véhicule touristique ont été saisis, indique le communiqué.

D'autre part, 6 contrebandiers et 2 immigrants clandestins ont été arrêtés à Ghardaïa, à El Oued et à Biskra, tandis que 5 fusils de chasse, une quantité de munitions et un véhicule tout-terrain ont été saisis. Par ailleurs, «deux contrebandiers ont été appréhendés à Souk-Ahras,

Tébessa et El Tarf, tandis que des tentatives de contrebande de 23 166 litres de carburants ont été déjouées et 4 véhicules ont été saisis», conclut le communiqué.

S. O./APS

## Tunisie

### Ben Ali condamné par contumace à 10 ans de prison

**LE PRÉSIDENT** tunisien déchu Zine El Abidine Ben Ali, en exil en Arabie saoudite depuis 2011, a été condamné par contumace à 10 ans de prison pour «abus de pouvoir», selon le porte-parole du parquet.

L'ex-chef de l'Etat tunisien a été condamné dans de multiples affaires ces cinq dernières années, notamment pour corruption. Il a aussi été condamné à la prison à perpétuité pour la répression sanglante de manifestations lors de la révolution (338 morts). Le tribunal de première instance de Tunis l'a

condamné jeudi à une nouvelle peine de 10 ans de prison dans le cadre d'une affaire liée à une agence publicitaire, a affirmé le porte-parole du parquet, Kamel Barbouche, cité par l'AFP.

Il a été reconnu coupable d'avoir «usé de sa qualité afin de se procurer des avantages injustifiés, causant un préjudice à l'administration», selon la même source, qui n'a pas fourni d'autres détails.

D'après l'édition de samedi des quotidiens «Assabah» et «Al-Maghreb», l'ancien président était intervenu personnellement

pour que l'Office de tourisme tunisien accorde à une agence de publicité détenue par un de ses proches un marché à l'étranger. «Al-Maghreb» ajoute que l'agence en question a été rémunérée sans même honorer le contrat. Ben Ali, qui vit à Jeddah, en Arabie saoudite, a gouverné la Tunisie pendant 23 ans (1987-2011).

Le porte-parole du gouvernement, Khaled Chouket, avait indiqué, lundi, sur les ondes d'une radio privée souhaiter le retour de Ben Ali au pays.

Mahi Y.

## Arabie saoudite

### 19 pèlerins tués et 22 blessés dans un accident de bus

**AU MOINS** 19 pèlerins ont été tués et 22 autres blessés samedi dans un accident de la circulation survenu sur une route reliant les villes saintes saoudiennes de La Mecque à Médine, selon des médias locaux. Selon l'enquête préliminaire, «le chauffeur aurait perdu le contrôle du véhicule après s'être endormi au volant».

«Dix-neuf personnes sont mortes sur place, tandis que 22 autres ont été blessées à des degrés plus ou moins graves. Ces pèlerins qui accomplissent le petit pèlerinage (Omra) viennent tous du même pays», a indiqué le site d'informations local Sabq, sans préciser leur nationalité. Selon un rapport publié l'année dernière par les autorités saoudiennes, au moins un accident de la route se produit chaque minute dans le royaume, faisant jusqu'à 7 000 morts et plus de 39 000 blessés par an.

R. T.